

Expérience d'un groupe de parole

Des ailes en Elles, une mise en mouvement

Propos recueillis par Pascale Hensgens, chargée de projets au CVFE

Au départ, une dizaine de femmes se retrouvent autour d'une même motivation : participer à un groupe de parole autour de la violence vécue dans le couple et la famille. Sur l'invitation à se retrouver, voici ce que chacune d'entre elles a pu lire :

« En groupe, il est possible de passer du Je au Nous, de donner une dimension collective aux histoires personnelles. Mutuellement encouragées et soutenues, il est plus facile de dire le Juste et l'Injuste et de trouver la force de se remettre en mouvement ».

Pendant six mois, l'animation du groupe de parole est portée par des travailleuses et travailleurs du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion formés à la méthodologie de collectivisation des souffrances « Dire le juste et l'injuste » de Majo Hansotte¹. Au fur et à mesure des semaines et de l'avancement méthodologique, le groupe de parole donnera naissance au Collectif « Des ailes en Elles ». En effet, les femmes ont fait le choix de devenir un « interlocuteur » avec le monde extérieur. La première intervention publique du Collectif « Des ailes en Elles » aura lieu le 30 mars 2004 à l'occasion du colloque « Agir sur les violences conjugales » organisé par le CVFE. Dès ce moment, groupe de parole et collectif mèneront des « vies croisées » et cela jusqu'à la fin programmée du groupe de parole, en juin 2004.

Trois mois plus tard, le groupe de parole n'est plus, le collectif « Des ailes en Elles » poursuit sa route. Lors d'une réunion de préparation d'un débat et d'une exposition, Anne, Claire, Bruna, Ilde, Yolande et Maria nous livrent leurs impressions, leurs réflexions, leurs cheminements. Pourquoi un groupe de parole ? Qu'est-ce que le groupe de parole a permis ou non, individuellement et collectivement ? Quels sont les attentes et les espoirs aujourd'hui ?

Pourquoi un groupe de parole ?

« Il m'a d'abord fallu du temps pour comprendre dans quoi je vivais », explique Claire. « Comme enseignante, je me suis inscrite dans de nombreux colloques. Devant ma demande d'un lieu de rencontre pour femmes qui vivent les mêmes situations, les spécialistes me répondaient qu'il fallait que je le crée moi-même... C'est dans la foulée de tous ces contacts avec des professionnels qu'on m'a informée de la création de ce groupe de parole. Le problème c'est qu'il se déroulait en après-midi et que je travaillais à temps plein. J'ai donc choisi de ne prendre qu'un 2/3 temps pour pouvoir y participer ».

Bruna, elle-aussi, recherchait un lieu où les « femmes pouvaient parler entre elles ». « Après la première séance d'information, j'ai su que c'était ça qu'il me fallait... ça me rassurait parce que je sentais que j'étais crue ». A la lecture de l'invitation à participer au groupe, Hilde s'est dit : « C'est pour moi, c'est ma dernière chance. En plus, je venais de subir l'ablation d'une tumeur... J'avais déjà une expérience au niveau d'autres types de groupes de parole. Je savais ce que l'on peut y trouver... Mais par rapport à 40 années de silence après

¹ Majo Hansotte – Participation citoyenne DG Culture et Bureau International Jeunesse CFWB. Auteure de « Les Intelligences citoyennes » aux Editions de Boeck-Université

une agression sexuelle commise par mon frère aîné, ce groupe-ci me semblait être le plus vital... Je ne sais pas ce que je serais devenue...».

« C'est une travailleuse du CVFE qui m'a donné l'information sur l'existence du groupe de parole », précise Maria. « Le déclic, c'est le slogan que j'ai lu sur un dépliant : brisons le silence avant qu'il ne vous brise... J'avais besoin d'un groupe de parole pour bien crier la souffrance que je vis, je veux être reconnue dans tout ce que je vis... Et puis à l'avenir j'aimerais aider les autres ».

Anne, par contre, était plus mitigée. *« Je n'aurais jamais dû atterrir dans ce groupe de parole... J'étais hébergée au Refuge. Parler de la violence conjugale entre femmes était mon lot quotidien. Il n'y avait donc plus aucun intérêt à aller ailleurs en dissenter encore et encore. C'est quand on m'a présenté l'aspect créatif sur lequel le groupe pouvait déboucher que je m'y suis lancée. Mais il a fallu que je renégocie le contrat avec le refuge car celui-ci impliquait la présence obligatoire à divers ateliers ».*

Paroles et sentiments autorisés

Avant que le groupe de parole ne se constitue, toutes les femmes qui avaient manifesté l'intérêt d'y participer se sont retrouvées dans une première réunion de contact. C'était également l'occasion pour les animatrices et les animateurs de préciser comment le groupe allait fonctionner, la méthodologie, les objectifs... Pour certaines, ce moment fut celui de l'étonnement, pour d'autres la confirmation de ce qui était attendu.

« Je me suis demandée ce que je faisais là », se souvient Claire. « Il y avait toutes sortes de situations fort différentes et tellement éloignées de mon histoire. Mais j'ai pu exprimer mes peurs, mes craintes par rapport à ce que j'entendais autour de la table ». « Pour moi, c'était la parole qui m'intéressait », ajoute Ilde. « Au début, je ne voyais pas comment j'aurais pu agir, faire quelque chose de concret ». Pour Maria, cela ne faisait aucun doute, cette première réunion correspondait à ce qu'elle attendait : « parole, écoute et compréhension »

Assez rapidement, ces femmes ont trouvé leur place dans le groupe de parole. *« J'y ai trouvé le miroir nécessaire pour enfin arriver à dire que j'étais une victime... Quand je me suis aperçue que ce qui nous liait étaient nos souffrances »,* raconte Claire. Toutes sont d'accord pour relever un moment clé dans cette prise de conscience individuelle et collective: le 22 janvier. *« C'est un jour particulier »,* précise Ilde. *« C'est ce jour là que nous avons eu la révélation que nos histoires se ressemblaient. Dans l'expérience du deuil, l'agression sexuelle... Ce jour là, le noyau s'est soudé ».*

L'expérience du groupe, c'est donc l'expérience de la parole et de l'écoute. Mais c'est aussi l'expérience de s'entendre dire. *« J'ai pu m'entendre, entendre ma propre voix qui s'exprime... Comme une sorte de résonance de l'expression de l'autre. Avoir accès à ce type de parole, c'est alors pouvoir s'exprimer... Et tout peut se dire ».* Le groupe devient le lieu d'expérimentation de la parole, mais aussi des sentiments. *« Je sais que je peux dire et montrer ma colère... Que la colère n'implique pas nécessairement le rejet ou la cassure. D'habitude, quand les mots me blessent, je ne dis plus rien. Dans le groupe, c'est arrivé mais j'ai pu en parler... »*

La mise en mouvement est double

Cette mise en mouvement, induite par le groupe de parole, est double.

La naissance du Collectif « Des Ailes en Elles » s'inscrit dans le prolongement de la parole individuelle devenue collective. L'implication dans des événements publics s'y négocie, s'organise en fonction des intérêts et des motivations des unes et des autres.

Mais individuellement, dans leur histoire personnelle, le groupe de parole a déclenché un processus de changement.

« Il me semble que j'arrive à détecter plus vite si une personne me convient ou non, je vois plus clair », précise Bruna. *« Et puis, il y a des choses que je n'accepte plus. Avant je pensais que c'était normal d'accepter tout d'un homme pour avoir de l'amour... À présent, j'arrive à m'aimer, me respecter, m'écouter et m'exprimer plus. Par rapport à certains comportements de mes enfants, je suis capable de donner de nouvelles limites. Sans me culpabiliser... Avant je me laissais faire... Et puis ce qui m'a fait du bien, c'est de percevoir que cette situation peut être provisoire... Et que revivre est possible après ... »*

Ilde, de son côté a trouvé la force d'aller ré interpellier son avocat, un spécialiste du divorce, pour lui dire son incompréhension par rapport à sa défense, 9 années de procédure et 115 lettres écrites par l'avocat pour finalement tout perdre. *« Il n'a pas intégré la torture morale que j'ai subie pendant toutes ces années... Evidemment, il n'y avait pas de traces... L'après groupe de parole pour moi c'est aussi l'écriture... »*

Claire est consciente qu'elle vit toujours une série de violences multiples. *« Je me bat pour ma sécurité et celle de mes enfants. Mais le déni de l'entourage proche, du système social et judiciaire m'ont maintenue dans la négation de mes ressentis. Le groupe m'a permis de m'affirmer et de dire à un notaire, à un banquier que leurs attitudes étaient intolérables. A partir du moment où j'ai pris conscience que j'étais une victime, que ce que je ressentais était juste, j'ai pu donner du poids à ma parole... Je suscite la surprise parfois la condescendance mais au moins je montre que je ne suis pas dupe ».* *« Cette prise de conscience et cette mise en mouvement a pourtant eu un certain effet pervers »,* estime Claire quand elle évoque les professionnels de l'aide qu'elle a rencontré avant le groupe de parole. *« Assistant(e)s de justice, services d'aide aux victimes... Tous ces professionnels m'ont mal orientée. Même au CVFE où j'ai passé un coup de fil. Comme je ne voulais pas être hébergée, je n'ai pas eu de suite... À la limite, maintenant j'ai l'impression que j'en sais plus qu'eux »*

Pour Anne, après être sortie de l'urgence, le groupe de parole l'a confortée dans le sentiment qu'en s'aidant elle-même elle pouvait aussi s'investir dans l'aide et le soutien aux autres femmes.

Quant à Maria, dans son combat pour la recherche d'une reconnaissance de sa place de victime par la justice, elle arrive à être un peu plus confiante en elle. *« Dans mon histoire, le juge m'a dit que je n'avais pas le profil d'une femme battue... Le groupe et la parole m'ont permis d'être un peu moins impulsive et moins habitée par la rancœur... J'ai bien décodé ce que c'était être une victime. Mais, ce n'est pas suffisant face à l'appareil judiciaire qui continue de disculper mon ex-mari... C'est si difficile et parfois sans issue. Et je peux comprendre pourquoi certaines femmes préfèrent retourner dans leur famille... Parce que c'est un combat herculéen et quotidien ».*

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)

Yolande insiste : « *La déception face à l'attitude de la justice et de la société est une expérience commune ... Parce qu'on y a cru sincèrement* ».

Et Anne de conclure : « *Mieux qu'une boisson énergétique, notre groupe de parole s'est mué en un courant vital d'amitiés indéfectibles* ».